



18 JUL. 2018
N° 11254

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction régionale des
affaires culturelles de
Provence Alpes Côte d'azur

Nice, le 13 juillet 2018

Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
des Alpes -Maritimes

L'architecte des bâtiments de France

Villa Césarie
41 avenue Thiers
06000 Nice
tel : 04 93 16 59 10
(uniquement le matin)

à

M. le Maire
Hotel de Ville
Boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL

affaire suivie par
etienne MARKT

tel : 04 93 16 59 19
etienne.markt@culture.gouv.fr

N/REF. ./ : N° 2018 -

781

OBJET : projet de modification n°1 du PLU

V/REF : votre courrier du 20 juin t 2018

Par courrier cité en référence vous m'avez fait parvenir un projet de modification n°1 du PLU de votre commune.

Après examen du dossier, je vous informe que celui-ci n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'architecte des Bâtiments de France
Chef de l'UDAP des Alpes Maritimes



Etienne MARKT